

27
janvier
2018

ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ISLE St GEORGES



Dates à retenir:

Au plus tard le 9 janvier: avoir déposé son coupon de candidature en mairie (voir au dos) et retirer en même temps sa lettre de candidature ou l'avoir téléchargée sur le site internet de la mairie

Au plus tard le 16 janvier : avoir déposé sa lettre de candidature signée en mairie.

18 janvier: affichage en mairie de la liste des candidats.

Début de la campagne électorale

20 janvier 11h-12h: mise en place de l'affiche électorale

27 janvier 14h-16h: Elections du CMJ

Le CMJ est composé de:

Maximum de 9 élus âgés de **9 à 15 ans** (à la date des élections), sans distinction de sexe et de classe.

Le mandat est fixé à 2 ans.

Charte du jeune conseiller

- ◆ être le représentant des jeunes auprès des élus municipaux adultes
- ◆ assister aux réunions
- ◆ s'investir dans les projets du CMJ
- ◆ établir un lien entre les générations de la commune

Le Conseil Municipal des Jeunes

Qu'est-ce que c'est?

Être citoyen(ne), c'est avoir des droits et des devoirs. Devenir un(e) jeune élu(e), c'est apprendre à être citoyen(ne) et s'initier à la démocratie.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une structure institutionnelle, qui se présente sous la forme d'un lieu privilégié d'apprentissage, d'animation et d'exercice de la démocratie locale.

Pourquoi un CMJ?

Former les jeunes à la vie citoyenne et démocratique

Le CMJ permet:

- d'apprendre la citoyenneté et l'exercice des responsabilités
- d'impliquer les jeunes dans une démarche d'élections
- de faire découvrir les institutions politiques locales
- de représenter les jeunes de la commune.

Investir les jeunes dans la vie locale

Le CMJ permet:

- de considérer le jeune comme partenaire à part entière de son village
- d'offrir aux jeunes du village un cadre idéal pour s'exprimer, émettre des avis, être écoutés et faire des propositions de projets à réaliser ensemble
- de donner l'occasion aux jeunes d'échanger avec les élus

Il permet en outre de :

- donner le goût de l'engagement
- favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle
- approfondir des idées et élaborer des projets en tenant compte des idées des autres.

Le CMJ, comment ça fonctionne?

Des réunions pour échanger et décider

Les élus se réunissent 2 fois par trimestre en commission pour échanger, s'informer et travailler sur des projets d'intérêt général pour leur village.

Une fois par semestre, ils se rassemblent en session plénière afin de prendre des décisions.

Le choix des actions ou projets est effectué par un vote des conseillers à la fin du Conseil.

Sont présents au cours de ces réunions : les jeunes élus et un groupe de conseillers adultes référents.



27 janvier
2018

Qui peut être candidat?

Tout enfant âgé de **9 à 15 ans** (à la date des élections) et **habitant ou étant scolarisé** à l'Isle St Georges peut faire acte de candidature.

Comment candidater?

- ✓ Remplir le coupon de candidature ci-dessous.
- ✓ Le déposer en mairie et retirer une lettre de candidature à rapporter en mairie avant le **16 janvier 2018**.

Qui vote?

Est électeur tout enfant âgé de **8 à 17 ans** (à la date des élections) et **habitant ou étant scolarisé** à l'Isle St Georges. Chaque électeur recevra une carte d'électeur nominative à son domicile.



La campagne électorale

Les candidats mèneront leur campagne électorale entre le **jeudi 18 janvier 2018** et le **vendredi 26 janvier 2018**.



Il est demandé à chaque candidat de préparer une affiche électorale (format libre) comprenant la photo du candidat ainsi que son programme électoral. Les affiches seront mises sur les panneaux électoraux le **samedi 20 janvier 2018** (11h-12h) (cf calendrier).

Les élections

Les élections auront lieu le samedi **27 janvier 2018 de 14h à 16h** à l'école,

Chaque électeur pourra s'y rendre muni de sa carte d'électeur. Le vote se fait à bulletin secret.

Le vote peut également être effectué par procuration, cette dernière devant être remise au président du bureau de vote au plus tard le jour du vote.

Les procurations seront distribuées à domicile en même temps que la carte d'électeur.

Les candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus dans la limite des sièges à pourvoir (**9 sièges**).

Le dépouillement a lieu à l'issue du vote, soit le **samedi 27 janvier 2018 à 16 heures**.



Candidature au CMJ de l'Isle St Georges

NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :



Vos conseillers adultes référents:
Stéphanie Daubanes
Arnaud Holcher